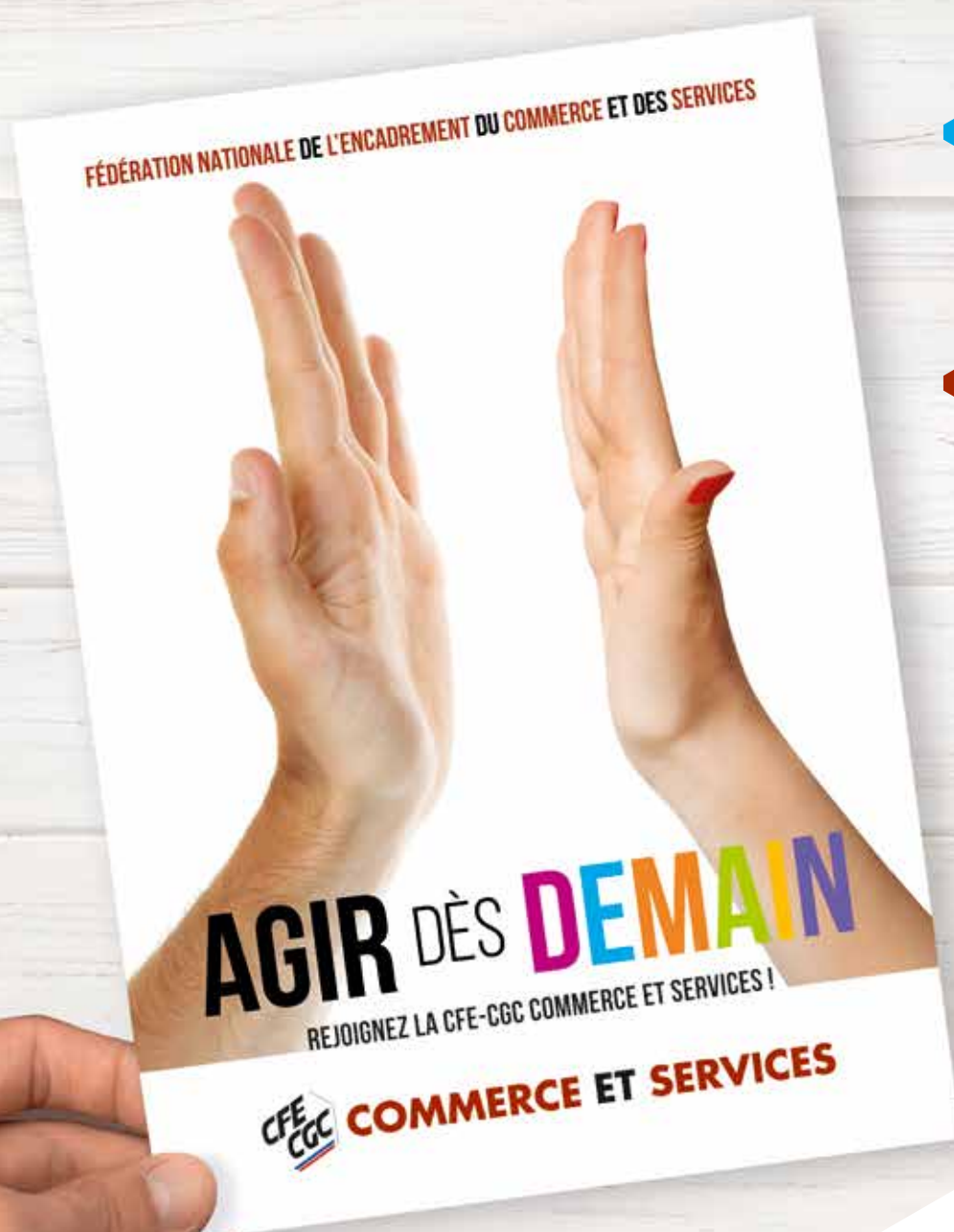


LA COMMUNICATION DE 2MAINS P7

MARS 2019

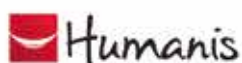


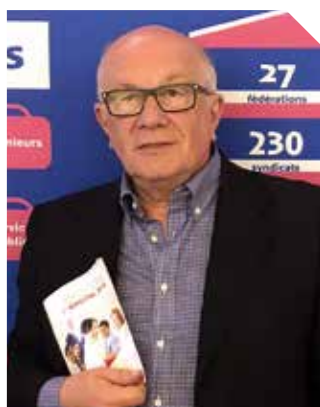
● **UNE FÉDÉRATION
DANS L'ACTION**
Compte rendu du
conseil fédéral du
5 décembre 2018 P5

● **RÉFORME DU
CODE DU TRAVAIL**
La validité des accords
d'entreprise P15



Adéis s'affirme ainsi comme un interlocuteur entièrement dédié aux partenaires sociaux, capable de leur proposer des solutions innovantes et adaptées aux nouveaux enjeux de la négociation collective.





LE RESPECT RÉPUBLICAIN SE PARTAGE

Dans un an, nous aurons bouclé l'intégralité des élections professionnelles ; le CSE sera en place partout, les OPCO (OPérateurs de COmpétences) auront remplacé les OPCA, la gouvernance par ordonnances aura été remplacée par la gouvernance citoyenne, les branches auront été regroupées en conglomerats incapables de gérer leurs spécificités et, à ce moment-là, nous pourrions nous poser la

question suivante : quel sera le regard des salariés sur les corps intermédiaires ? Et plus précisément : où en sera le dialogue social ? Comment les directions d'entreprises géreront-elles leurs négociations ?

Toutes ces questions semblent très éloignées du grand public et pourtant elles sont si proches de sa vie quotidienne. Les négociations concernant le temps de travail, les repos, l'égalité professionnelle, le repos dominical, la déconnexion et la formation professionnelle sont du domaine exclusif des partenaires sociaux.

L'exemple de l'expression populaire incarnée par « la grogne » des Gilets Jaunes a montré à quel point il est simple d'enclencher un mouvement de protestation, puisque tout le monde a forcément un élément à reprocher au gouvernement, et comment il est difficile d'en sortir sans les structures syndicales. La révolte des oubliés a montré que sans organisation structurée, la violence succède à la colère et, à la fin, ce sont les salariés du commerce et des services qui trinquent. La montée du soutien populaire envers le mouvement des Gilets Jaunes et les dégradations des casseurs ont fait changer le cap d'Emmanuel Macron. De ce fait, certaines réformes concernant les taxes ont été abandonnées.

Nous, syndicalistes, demeurons respectueux des valeurs de la République. Lors des manifestations d'opposition à la loi travail qui réduisait considérablement le nombre de militants et d'élus syndicaux dans les instances, il n'y a eu aucune violence. Le gouvernement a affiché de l'indifférence et du mépris face à nos légitimes revendications.

Il est fâcheux que le gouvernement, relayé par les médias, ait communiqué uniquement sur les dégradations des casseurs avec pour seul objectif de faire oublier les vraies raisons sociétales.

Votez et faites voter pour la CFE-CGC, la seule organisation catégorielle qui représente activement les techniciens, les agents de maîtrise et les cadres.

René ROCHE
Président de la FNECS

REMERCIEMENTS Le pôle éditorial remercie les services de la confédération CFE-CGC de nous avoir fait parvenir les fiches détaillées expliquant les transformations gouvernementales du paysage syndical français. Ce travail réalisé avec beaucoup de précision nous permet de vous informer et de vous constituer des bases d'archives.

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :

René ROCHE, les membres de la Commission Communication, le Service Juridique.

Édité par la FNECS-CFE-CGC 01 53 26 99 90

Directeur de la Publication : René ROCHE Conception & impression : agence neocom 01 64 66 30 00

Crédit photo : © shutterstock, FNECS

Imprimé en atelier **IMPRIM'VERT** sur papier respectueux de l'environnement.



UNE FÉDÉRATION DANS L'ACTION

Compte rendu du Conseil Fédéral
du 5 décembre 2018

5

Plan de développement
« #agirdes2mains »

7

ESPACE MANAGEMENT

L'énergie managériale

12

RÉFORME DU CODE DU TRAVAIL

La validité des accords d'entreprise

15

LES USN ONT LA PAROLE

20

USN Propreté et 3D

USN Services Funéraires

LA FNECS SE DÉVELOPPE

27

Les nouveaux mandats

BULLETIN D'ADHÉSION

30



Magazine réservé aux ADHÉRENTS

Connectez-vous à
votre espace ADHÉRENT
pour lire la suite.